



**samusocial**International

## **Programme**

### **D.U. Enfants et jeunes « de la rue »**

Année universitaire 2016–2017

Directeur de l'enseignement : Dr Xavier EMMANUELLI  
Coordinatrice de l'enseignement : Mme Delphine LAISNEY

## Contacts

### **Delphine LAISNEY, Coordinatrice du D.U.**

Adresse postale : 35, avenue Courteline 75012 Paris

Courriel : [d.laisney@samu-social-international.com](mailto:d.laisney@samu-social-international.com)

### **Olfa BEN MBAREK GUILHAS, Secrétariat pédagogique des D.U. du laboratoire d'éthique médicale de la faculté de Médecine de Paris Descartes**

Adresse postale : Faculté de Médecine de Paris Descartes, Laboratoire d'Ethique médicale, Secrétariat pédagogique des D.U, 45 rue des Saints Pères 75006 Paris

Courriel : [olfa.ben-mbarek-guilhas@parisdescartes.fr](mailto:olfa.ben-mbarek-guilhas@parisdescartes.fr)

## Inscription

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Les personnes possédant au minimum un niveau Bac+3 dans les domaines de la santé, du social, de la psychologie, du droit, et de la gestion de projet (humanitaire, coopération au développement).
- Sous réserve de validation par le comité pédagogique, les personnes possédant un niveau baccalauréat avec expérience professionnelle dans des organisations nationales ou internationales à vocation sociale ou humanitaire, dans des services socio-sanitaires d'institutions ou collectivités publiques, ainsi que les titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger.

L'inscription se fait par envoi d'une lettre de motivation avec C.V. à [olfa.ben-mbarek-guilhas@parisdescartes.fr](mailto:olfa.ben-mbarek-guilhas@parisdescartes.fr) et à [d.laisney@samu-social-international.com](mailto:d.laisney@samu-social-international.com)

Date limite pour les inscriptions : **15 décembre 2016** (des dérogations sont possibles jusqu'au début effectif des cours). **Possibilité de prise en charge par un employeur au titre de la formation continue.**

Tarifs 2016-2017 :

- pour la formation continue / prise en charge: 1500€
- pour la formation initiale / interne : 500€
- pour la formation initiale / salarié : 1000€

## Dates des cours

**Du 13 au 24 mars 2017 et du 9 au 19 mai 2017** à la Faculté de Médecine de Paris Descartes, Paris 6<sup>e</sup>.

Les étudiants participent à une maraude du Samusocial de Paris qui est organisée, selon la disponibilité des étudiants, en avril ou en mai.

## Contenus pédagogiques

L'enseignement de 100 heures développe une approche théorique novatrice, en interaction constante avec les expériences et pratiques de professionnels en France et à l'étranger. Il vise ainsi à donner des clés de compréhension et transmettre des méthodes d'intervention dans l'abord des enfants et jeunes vivant en rue, en rupture familiale et sociale.

## **Module 1 : Notions théoriques et réalités contextuelles dans l'abord de la problématique des enfants et jeunes de la rue**

- Clés de compréhension sur la vie dans la rue
- Clinique de la désaffiliation
- Les grandes étapes du développement de l'enfant et de l'adolescent - Approche pluridisciplinaire
- Les séparations à répétition au cours de la petite enfance et de l'enfance - Conséquences à l'adolescence
- Trauma et réactions post traumatiques
- Errances et solitudes : l'accueil de Mineurs Isolés étrangers dans un centre de soins pour personnes victimes de tortures et de violences politiques
- Clinique de l'exclusion - Errance, non-lieu et suradaptation paradoxale
- Exclusion et santé
- Enfants et jeunes de la rue et Addictions
- Le système français de protection de l'enfance face à la problématique des mineurs isolés étrangers
- Les cadres juridiques internationaux et la question des enfants travaillant et/ou vivant en rue
- Les enfants et jeunes de la rue au Sénégal, Mali, et en République du Congo: études du Samusocial International
- Adolescentes et jeunes femmes « de la rue » - Vulnérabilité spécifique
- Jeunes en errance en France – Historique et contours d'une population hétéroclite
- Familles et enfants dans les bidonvilles en France

## **Module 2 : Systémie et méthodologie de l'intervention**

- Développement de politiques publiques et système d'acteurs dans la lutte contre l'exclusion sociale
- Plaidoyer et sensibilisation
- Les principes généraux et les pratiques professionnelles de l'intervention en rue
- Le développement d'un réseau de prise en charge
- Les centres d'accueil et d'hébergement
- Abord méthodologique des études en sciences sociales
- Méthodologie d'élaboration d'une étude de cas
- Observation avec les maraudes du Samusocial

## **Intervenants**

**Dr Xavier Emmanuelli**, Président du Samusocial International

**Olivier Douville**, psychologue clinicien, psychanalyste et anthropologue, Maître de Conférences Universités Paris VII et X

**Marie-Claude Fourment**, Professeur Emérite de Psychologie de l'enfant, Paris 13

**Delphine Laisney**, Coordinatrice des ressources techniques du Samusocial International

**Dr Pascaline de Dreuzy**, pédiatre APHP

**Jean-Michel Coq**, psychologue clinicien, docteur en psychologie, Maître de Conférences en psychologie clinique à l'Université de Rouen

**Armando Cote**, docteur en psychanalyse, psychanalyste, Centre Primo Levi

**Dr Najat Maalla Mjid**, pédiatre, présidente de Bayti et rapporteur spécial des Nations Unies

**Théodore Kommegne**, Docteur en Psychologie clinique interculturelle, Enseignant/Chercheur, Consultant RPS

**Marie Chuberre**, Directrice du Samusocial International

**Guillemette Vuillard**, Responsable de programmes - France/Europe, ECPAT France

**Guillaume Lardanchet**, Directeur de Hors la Rue

**François Chobeaux**, Sociologue, Responsable secteur Social et Jeunesse, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active

## **Modes d'évaluation**

### **Examen écrit**

Un examen écrit de deux heures est organisé le 19 mai 2017. Il s'agit d'un sujet théorique et/ou d'un commentaire d'une étude de cas. Il représente 50% de l'évaluation finale.

### **Rapport de stage ou mémoire**

Un rapport de stage ou un mémoire, ainsi qu'une soutenance, représentent 50% de l'évaluation finale.

Les documents sont envoyés au plus tard le 30 Septembre 2017.

Une soutenance, devant un jury composé de deux à quatre membres, est organisée fin octobre ou début novembre 2017. Pour les étudiants résidant ou en mission professionnelle à l'étranger, la soutenance peut être organisée sous forme d'une conférence via internet.

## **Modalités relatives au stage**

Les étudiants qui optent pour le rapport de stage doivent effectuer un stage de 15 jours en France ou à l'étranger, au sein d'une structure développant des services pour des enfants et jeunes en errance, en rupture familiale et/ou sociale. Il est effectué sous la responsabilité générale du directeur de la structure.

### **Type de stage**

Il s'agit d'un stage d'observation, devant permettre aux étudiants d'appréhender les différentes situations individuelles et/ou collectives rencontrées par les équipes de la structure, les différentes modalités des accompagnements proposés aux bénéficiaires, en les resituant dans leur contexte et en portant une analyse critique sur les enjeux de la prise en charge du public concerné.

### **Période du stage**

Il est recommandé d'effectuer son stage après la fin des cours théoriques, soit entre juin et août.

### **Aspects administratifs et financiers**

Une convention de stage, établie entre la Faculté de Médecine, la structure d'accueil et l'étudiant, doit être signée avant le début du stage. Elle précise les modalités de stage et les responsabilités en termes de couverture sociale, de protection en cas d'accident du travail et de responsabilité civile durant le stage.

Les frais de voyage et de séjour pour les stages à l'étranger sont à la charge de l'étudiant et/ou de son employeur. L'étudiant doit impérativement être couvert par une assurance rapatriement.

### **Pour la recherche de structures de stages**

L'étudiant recherche lui-même son lieu de stage, et peut solliciter l'avis de la coordinatrice du D.U. sur la ou les structures identifiées. Le Samusocial International peut faciliter pour les étudiants qui le souhaitent, les demandes de stages dans les structures Samusocial à l'étranger et/ou leurs partenaires nationaux.

Pour information :

- ◆ Les structures d'accueil pour mineurs isolés étrangers en France : [www.infomie.net](http://www.infomie.net)
- ◆ Les structures d'accueil du réseau Jeunes en errance en France : [www.cemea.asso.fr](http://www.cemea.asso.fr)
- ◆ Les Samusociaux et leurs structures partenaires, intervenant auprès des enfants et jeunes de la rue à l'étranger : contacter la coordinatrice du D.U. [d.laisney@samu-social-international.com](mailto:d.laisney@samu-social-international.com)